

M. Jean Pelletier

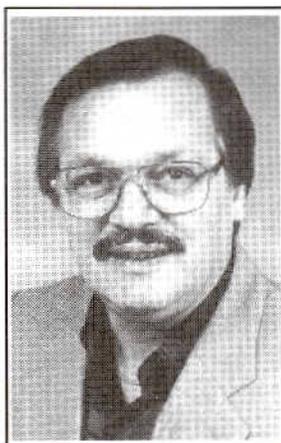
M. Jean Pelletier détient un B.A. (1971) et un Baccalauréat en Education (1977) de l'Université de Moncton. Il débuta sa carrière comme professeur à l'Ecole Cormier d'Edmundston en 1971-1972. Toutefois l'année suivante il réorientait sa carrière vers les Ressources historiques. Depuis plus de vingt ans, il oeuvre dans le domaine du patrimoine.

De juin 1972 à août 1975, il fut chef des services d'architecture sur le site du Village Acadien de Caraquet. Ses fonctions incluaient les plans et relevés, la supervision du déménagement de bâtiments, la recherche et l'analyse des structures en vue de leur restauration.

D'août 1975 à juin 1977, Jean était officier d'exposition au ministère du Tourisme. Il était préposé au design et à la fabrication d'expositions. Il oeuvrait à la préparation et à la direction de projets reliés aux musées ou aux sites historiques de la province.

En juin 1977, M. Pelletier devenait conservateur

du Musée historique du Madawaska et du Musée d'automobiles de Saint-Jacques. Il occupa cette tâche jusqu'en août 1988. Il devait organiser et diriger les opérations des deux musées. Entre autres, son travail lui demandait de s'occuper de l'administration du budget, du personnel, des collections et des bâtiments.



M. Jean Pelletier

D'août 1988 à octobre 1991, il fut conseiller auprès des musées, apportant l'aide nécessaire où les besoins se faisaient le plus sentir dans les domaines de la conservation des objets, les systèmes d'enregistrement, l'entreposage des collections et les expositions.

Depuis octobre 1991 il est toujours conseiller auprès des musées, assurant la liaison entre les organismes culturels et le gouvernement. Il fournit à ces organismes de l'aide sous forme de conseils ou de services techniques. Il est responsable

du programme d'octrois pour les musées communautaires et sociétés historiques et fait partie du comité de formation de l'AMNB.

LE "BLOCKHAUS" DE MADAWASKA

Projet Le Fortin du P'tit-Sault

par

JEAN PELLETIER

Expert Conseil auprès des musées

Section Patrimoine

Ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine

INTRODUCTION

La recherche est toujours un procédé laborieux dont les résultats peuvent être plus ou moins ce que l'on souhaitait. Dans ce cas-ci, mes efforts se sont avérés très fructueux. Cependant, l'étude est loin d'être complète, si l'on veut entreprendre un projet de plus grande envergure. Même si on possède assez de munition pour justifier un projet plus élaboré de déve-

loppement, il manque encore beaucoup d'éléments physiques, historiques, techniques qui doivent être recherchés aussitôt que possible. Je me ferais un plaisir de poursuivre la recherche amorcée et de diriger un projet d'été pour étudiants si les circonstances le permettaient.

ÉBAUCHE DE RECHERCHE

La page qui suit est une ébauche des défis à relever entourant le fortin du P'tit Sault, que j'ai reçue comme point de départ. La recherche s'est effectuée autour des trois premiers items de la liste. Si l'information recueillie est considérable il n'en reste pas moins que ce n'est pas complet. Les Archives d'Ottawa, Les Archives du Fort Ingall et d'autres personnes oeuvrant dans ce domaine très intéressant qu'est la reconstruction d'une partie de l'histoire, auront encore beaucoup à nous communiquer pour que l'on puisse à notre tour communiquer adéquatement cette partie de notre histoire locale aux générations qui vont suivre.

HISTORIQUE

Bien qu'il existait jusqu'à date de nombreux indices de l'existence d'un fortin à Edmundston, on n'avait pas encore découvert aucun plan de cette structure. Le présent ouvrage nous le révèle pour la première fois.

Les disputes entre Français et Anglais, entre Canadiens et Américains ont contribué à façonner le Madawaska actuel. Si les événements passés nous semblent lointains, quelque peu flous maintenant, ce n'était pas le cas en 1840. Pour le gouvernement anglais, le blockhaus de Madawaska a été construit pour protéger le territoire et la ligne de communication entre Québec et Frédéricton.

Les raisons primordiales qui poussaient les pays à entrer en guerre (c'est la même chose aujourd'hui si l'on songe à la guerre du golfe), étaient la possession de territoires et l'utilisation de ces territoires à leurs fins. Une fois un territoire conquis, premièrement on peut y circuler librement, deuxièmement on peut en retirer des produits et troisièmement on peut songer à s'y établir en permanence. L'utilisation de la richesse du territoire est ce qui a poussé les Anglais à la conquête du Canada et à vouloir protéger cette nouvelle acquisition en érigeant des blockhaus à travers le territoire en des points stratégiques. Celui d'Edmundston ne fait pas exception.

Déjà en 1783 quand le Nouveau-Brunswick faisait partie de la Nouvelle-Écosse les ingénieurs anglais avaient relevés sur le territoire, les détails de la richesse que l'on pouvait y trouver. Le rapport mentionne les routes, pour les communications, les rivières. Les différents arbres, les fruits, les animaux, les animaux à fourrure, les plantes, les poissons, les oiseaux, les minéraux. Ces ingénieurs traçaient des cartes relevant tout ce qu'ils trouvaient sur leur passage pour en faire rapport au gouvernement.

En 1825, un rapport des commissionnaires des provinces de l'Amérique du Nord recommandaient déjà des systèmes de défense sur le territoire. On était conscient de l'importance de la ligne de communication entre Québec et Frédéricton et le port de Saint-Jean ou l'embouchure de la rivière Saint-Jean. L'article 45 du rapport des commissionnaires s'intitule "Description des revendications Américaines sur le territoire entre le Canada et le Nouveau-Brunswick". Les commissionnaires poursuivent en démontrant les désavantages qu'il y aurait à laisser les Américains s'emparer d'un territoire entre le Bas-Canada et le Nouveau-Brunswick et couper les lignes de communication, en fait, devenir des intrus entre les provinces du Bas-Canada et du Nouveau-Brunswick.

L'article 46 du même rapport s'intitule "Les communications entre Québec et Frédéricton par la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick". Cet article décrit avec précisions et détails toutes les étapes de la route entre Québec et Frédéricton et jusqu'à Saint-Jean. On y retrouve des références de temps pour faire le parcours, de conditions de la route, les ponts et rivières, les relais et des estimés des coûts pour rendre la route plus praticable et faciliter la communication entre Québec et Frédéricton. C'est cette ligne de communication que les fortifications recommandées devaient protéger, en plus d'affirmer ou de renforcer la réclamation anglaise sur le territoire disputé.

Un mémoire relatif aux fortifications et à la défense des Canadas du lieutenant-général Sir G. D. Jackson commandant des forces armées est envoyé à Lord Sydenham en novembre 1840. On ressort ici les points forts, les points faibles le long de la frontière et on recommande de fortifier cette frontière militairement. (Extrait du mémoire) " Il a été suggéré que l'ennemi traversant la rivière Saint-Jean à la hauteur du fort Jarvis sur la rivière Fish, pourrait prendre le fort au lac Témiscouata et avancer jusqu'au Saint-Laurent après nous avoir dépossédé du territoire disputé (Le Madawaska), et s'installer sur le fleuve pour faire obstacle à la navigation. Si cette suggestion ne vous semble pas pressante, l'ennemi peut encore tenter de nous repousser de la vallée de la rivière Saint-Jean et du territoire disputé qui nous appartient. Pour contrer ces possibilités, nous devons établir des postes de défense sur la rivière Saint-Jean opposé au Fort Jarvis, au Petit-Sault sur la rivière Madawaska et au Grand-Sault sur la Saint-Jean."

Ces écrits nous montrent bien l'insistance des ingénieurs militaires et des commissionnaires sur l'importance du Fort au point de vue stratégique, pour la défense du territoire, au point de vue communication et au point de vue du territoire. On insiste sur la



construction du fort de Madawaska. C'est suite à ce mémoire qu'on donnait le feu vert pour la construction du fort l'année suivante. Il y avait à cette période de sérieuses discordes le long de la frontière dans le territoire disputé et on entendait bien que les Américains ne prennent un pouce de territoire qui ne leur appartenait pas.

A ce moment précis de l'histoire, un moment crucial, les intérêts du gouvernement anglais devaient être protégés de façon concrète en développant et étendant le système de fortifications le long de la route de la rivière Saint-Jean, sur le territoire disputé et sur la route du portage au Témiscouata. C'est de là que le blockhaus de Madawaska tire son importance en contribuant comme il se doit à la défense nationale au moment où une invasion américaine semblait non seulement possible mais imminente.

Après la chute des forts de Beauséjour, Louisbourg et Québec, les militaires britanniques ont entrepris la construction de fortifications dans les territoires nouvellement conquis. Construits pour l'armée pour des raisons purement stratégiques, les blockhaus ont été érigés selon des plans normalisés mais aussi adaptés à des endroits particuliers. Selon la pratique courante ou traditionnellement les blockhaus étaient érigés sur le promontoire le plus haut du village pour y apporter l'artillerie, et d'où l'on pouvait contrôler, maîtriser, observer les allés et venus des alentours.

Le mot "Blockhaus" signifiait au début, défense, et non un type particulier de construction. La définition allemande du mot "Blockhaus" est: Une maison qui bloque une passe. La majorité des quelques 200 blockhaus construits au Canada répondaient à un besoin immédiat.

REVUE DES DOCUMENTS

Après avoir passé en revue les documents accumulés à date j'en ai retenu quelques-uns susceptibles de nous aider à établir une trousse de données aussi complète que possible. Des plans d'arpentage anciens, des croquis de fort utilisés vers 1840, les plans et devis du corps de garde du Madawaska approuvés le 5 mars 1842 à Montréal, sont de ceux-là. Les autres documents, incluant ceux obtenus du Fort Ingall doivent être conservés pour servir de référence au besoin. Les autres documents recueillis sont classés dans leur section selon l'ordre établi dans la table des matières. Les éléments de recherche ne sont donc pas groupés en catégories mais simplement énumérés. Les résultats de la recherche sont décrits, suivis des commentaires ou documents qui s'y rattachent.

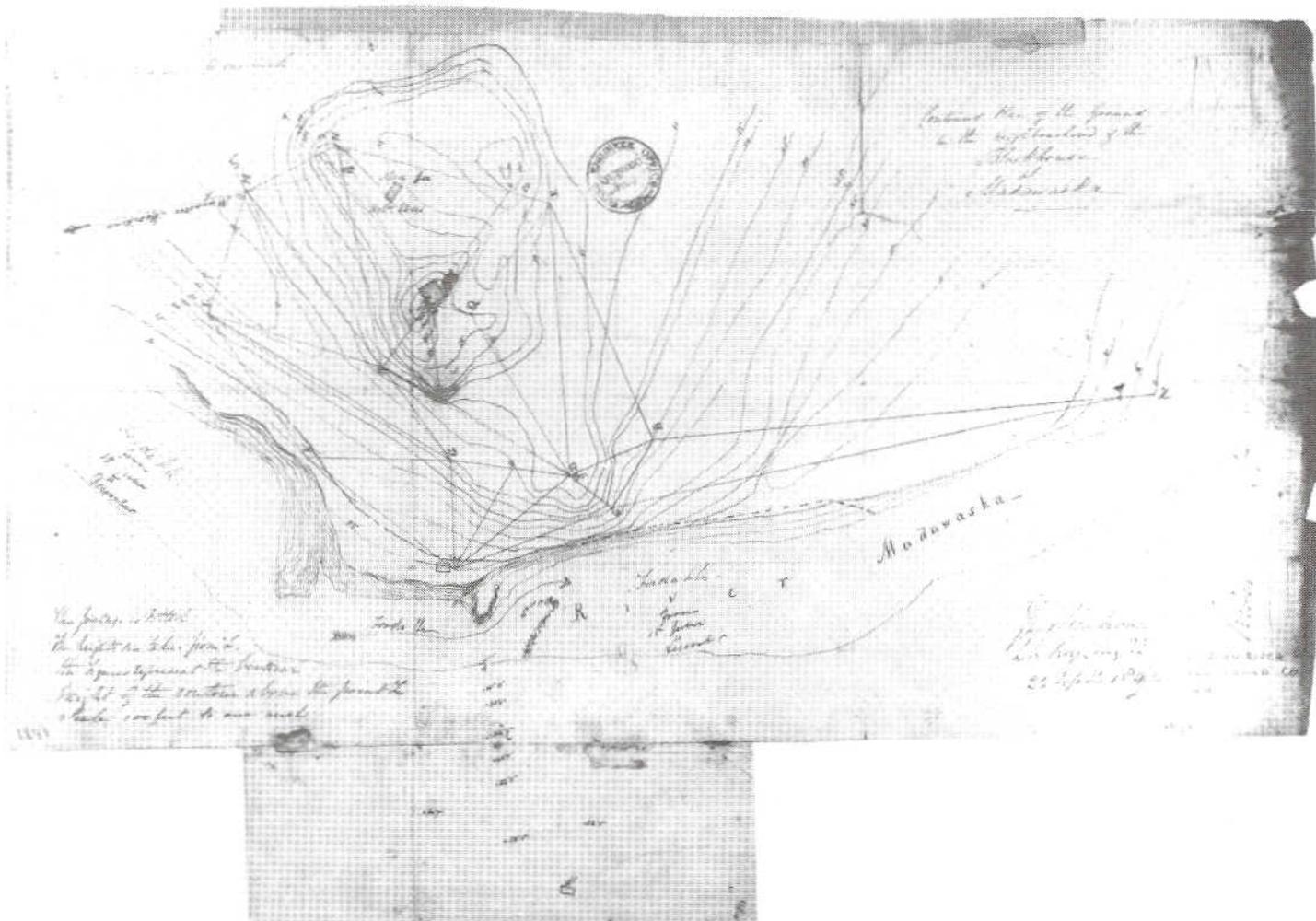
MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

À la suite d'une rencontre avec M. Guy Michaud, j'ai pu obtenir une copie de texte photocopie directement du livre de Charles Lanman publié en 1856 et intitulé: "Adventures in the Wilds of the United States and British American Provinces". J'ai retenu ce texte parce qu'il offre une description du fort, des alentours et quelques détails de la vie des gens. Je me suis rendu compte aussi que le texte écrit à la main par Prudent Mercure, l'archiviste, avait été copié mot pour mot du texte de Lanman.

Lors d'une visite aux archives de Saint-Jean, j'ai retrouvé l'original du plan du terrain sur lequel se trouvait le fort, calqué par M. Michaud. Une photocopie de ce plan est incluse. La date indiquée sur ce plan est 19 avril 1841. À la même occasion j'ai découvert le relevé fait par un arpenteur montrant le site du fort, les courbes de niveau, les élévations du terrain et toutes les données nécessaires pour la construction du fort. La date inscrite sur ce relevé est le 27 septembre 1841. On peut supposer que le début de la construction était pas très éloigné de cette date." **ADVENTURES IN THE WILDS OF THE UNITED STATES AND BRITISH AMERICAN PROVINCES": by Charles Lanman, published in 1856.**

At the junction of the river Madawaska and St. John, and extending for some miles down the latter, is a settlement of about three hundred Acadians.

The scenery of this place, which does not seem to possess a name; is quite agreeable, but its attractive features are of an architectural character. The first is a block house, and the second a Catholic church. The blockhaus occupies the summit of a commanding and rocky knoll, and was built at a cost of near five thousand dollars, for the purpose of defending this portion of New Brunswick, during the existence of the late boundary difficulty. The edifice is built of stone and timber, and may be described as a square box, placed upon another and larger one in a triangular fashion; the width may be thirty feet, and the height one hundred and fifty. It is well supplied with port holes, entered by a wooden flight of stairs; and covered with a tin roof. It contains two stores, besides a well-filled magazine. It is abundantly supplied with guns and cannon, and almost every variety of shot, shells and balls. It was once occupied by three military companies, (about all that it would possibly hold); but the only human being who now has anything to do with it, is a worthy man, who officiates as keeper. The panorama which this fortress overlooks, is exceedingly picturesque, embracing both the valleys of Madawaska and that of the St. John, which fade away



amid a multitude of wild and uncultivated mountains. When I first looked upon this blockhaus, it struck me as being a most ridiculous affair, but on further examination, I became convinced that it could not be taken without the shedding of much blood. Compared with such a Frontier post as Fort Snelling on the Mississippi, however, it sinks into insignificance.

LES ARCHIVES PROVINCIALES

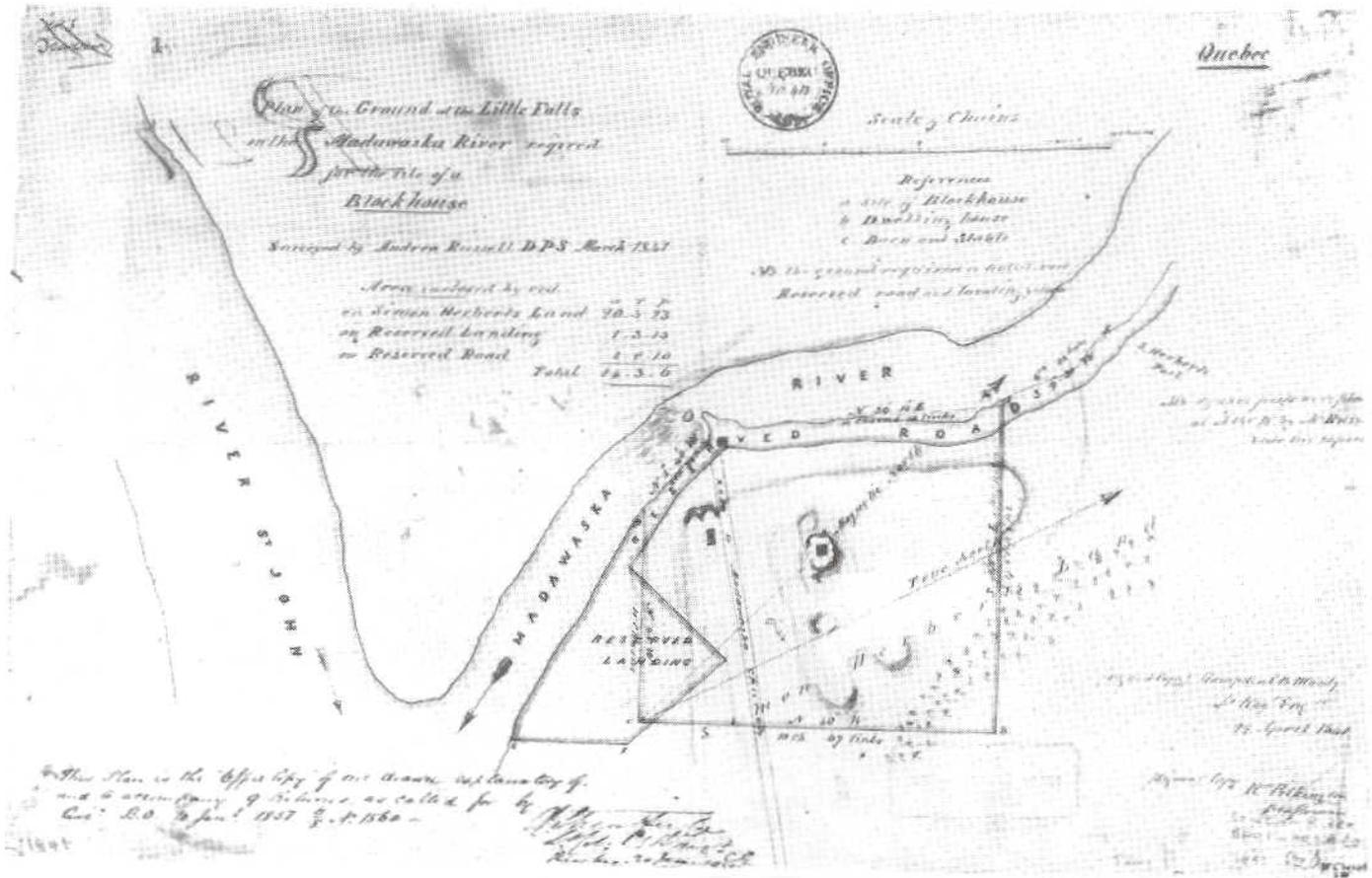
Aux archives provinciales du Nouveau-Brunswick j'ai emprunté et visionné nombre de bobines de microfilms desquelles j'ai pu tirer quelques plans de terrains mais surtout des données concernant le point de vue des ingénieurs anglais au sujet des systèmes de défense du pays. Ces données nous fournissent les raisons qui motivèrent le gouvernement à construire le fort. La section historique du début résume le rapport des commissionnaires des provinces de l'Amérique du nord de 1825 concernant le Madawaska. Le rapport du corps des ingénieurs militaires anglais de 1783 montre bien que la richesse du pays était connu du gouvernement anglais. Les rapports des commissionnaires de

1825 et les papiers relatifs aux fortifications et à la défense du Canada de 1840 sont des documents qui montrent le cheminement menant à la construction de blockhaus de Madawaska. Ces références sont sous plis détachés vu le nombre de pages qui se seraient ajoutées au présent rapport.

Lors de ma visite aux archives, j'ai aussi rencontré l'archiviste provinciale Mme Marion Beyea. Elle est membre de la commission des Lieux et Monuments historiques du Canada. Si un projet pour notre région est présenté à cette commission Mme Beyea m'a assurée qu'elle le suivrait avec intérêt et verrait à ce qu'il soit acheminé sans délai comme il se doit.

La prochaine réunion de la Commission est prévue pour le mois de juin prochain. Si on a l'intention de présenter un projet en 1991, il serait bon d'écrire une lettre d'intention adressée à la Commission pour qu'elle soit reçue à cette réunion.

Ces quelques pages qui suivent sont une copie d'un dépliant qui nous fournit plus de renseignements



au sujet de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

LES ARCHIVES DE QUÉBEC

Cette démarche m'a permis de faire des recherches aux Archives de l'Université Laval à Québec et de prendre contact avec M. Yvon Desloges un employé en archéologie du gouvernement fédéral ayant oeuvré au développement du Fort Ingall. De ce Monsieur je dois recevoir sous peu de l'information relative au Madawaska et au blockhaus. C'est du matériel qui a fait partie de sa recherche pour le Fort Ingall et selon lui, il y a plusieurs sujets qui devraient nous intéresser et qui sûrement devraient aider si l'on considère de pousser un peu plus loin la recherche et élaborer des plans de reconstruction. Une de ses recommandations des plus pressantes basée sur son expérience, a été de ne pas négliger la recherche et de ramasser tout ce qu'il est possible de trouver avant la mise en marche du projet. Il se trouve toujours des questions qui restent sans réponses au cours d'une reconstruction ou d'une restauration mais alors ce n'est plus le temps d'entreprendre des recherches. Il faut alors faire avancer le projet quand même. Ceci veut dire qu'il faut parfois sacrifier l'authenticité pour un jeu de devinette et c'est le projet tout entier et son interprétation qui en

souffrent par la suite. Je partage entièrement le point de vue de M. Desloges sur ce point.

J'ai aussi poursuivi ma recherche aux Archives Nationales de Québec, où sont conservés les documents touchant l'histoire nationale du Québec en particulier. Malheureusement, les documents gouvernementaux militaires sont tous conservés à Ottawa. Il y avait bien des cartes et des documents datant de la période qui nous intéresse mais rien au sujet du fort. On fait généralement venir des archives nationales d'Ottawa ce dont on a besoin et on se sert surtout de microfilms pour effectuer des recherches. L'index de la collection de microfilms d'Ottawa comprend lui-même 150 bobines de microfilms. Ceci peut nous donner une idée de l'importance de cette collection.

Aux archives nationales j'ai obtenu le nom de M. Roc Samson, un employé de Parc Canada. Il a été impliqué et l'est encore au niveau du parc et des politiques fédérales pour le Fort Ingall. Tel: 648-7722
Yvon Desloges - 657-2059
Bureau - 648-7722
Archives Nationales - 643-8904

Ces deux personnages peuvent toujours nous

être utiles au cas où nous en aurions besoin, surtout au niveau des contacts avec le gouvernement d'Ottawa et ses agences dans le domaine du patrimoine.

BUREAU DES ASSESSEURS

Du bureau d'Edmundston j'ai obtenu une copie du titre de propriété d'Aurore Lajoie ENREGISTRÉ AU NUMÉRO 35129139, ainsi qu'un plan des lots près de l'endroit où se trouvait le fort. Le site lui-même est sur le terrain de Mme Aurore Lajoie. Une copie de ce titre est inclus pour les références d'arpentage. Le titre de propriété de Mme Irène Bourgoïn qui détient un des terrains adjacent est aussi inclus. Il est possible d'avoir des copies des autres titres si on en a besoin, à ce même bureau. Aucune démarche n'a encore été entreprise auprès des propriétaires de terrains où se trouve l'emplacement du vieux fort ou des terrains avoisinants ce site.

SERVICE CANADIEN DES PARCS SAINT-JEAN

Rejoint par téléphone Monsieur Claude Degrâce qui est le préposé aux lieux historiques du Nouveau-Brunswick pour le service national des parcs, n'a pu me fournir de cartes ni d'information précises. Cependant, il m'a fait parvenir un livre au sujet de la tour Martello qui faisait partie du système de défense du Canada. Certaines informations, certains détails techniques ou opérationnels, des détails d'artillerie ou de quincaillerie contenus dans ce livre peuvent nous être utiles au moment de la reconstruction et de l'aménagement du fort. En plus de ce livre il m'a aussi fait parvenir un volume d'information historique à propos de la tour Martello de Carleton ainsi qu'un manuscrit préparé par R. H. McDonald au sujet de cette même tour. Ces deux derniers livres devront être retournés à M. Claude Degrâce.

Ces livres ne sont pas inclus dans le rapport mais ils serviront de livres de référence.

LE FORT INGALL CABANO

Rejoint par téléphone M. Richard Belzile de La Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata m'a appris que le nouveau directeur de la Société d'Histoire et d'Archéologie et du Fort Ingall était M. Rock Belzile.

Rejoint à son tour M. Rock Belzile a offert d'ouvrir les archives du fort Ingall pour compléter notre recherche. Malheureusement on ne peut aller consulter avant le premier mai. Nous sommes assurés de la pleine collaboration du directeur pour notre recherche et pour tout développement ou projet qui toucherait nos deux régions soit du point de vue touristique ou purement

historique. Une visite s'impose à cet endroit car tout au Fort Ingall a été reconstruit d'après les plans existants. La construction originale du Fort Ingall a commencé en 1839 soit deux ans avant celle d'Edmundston. Il y a donc, puisque c'est la même région et même période, une grande similitude entre les matériaux, méthodes de construction, détails de construction et quincaillerie pour les bâtiments de défense érigés en ces deux endroits. Ceci permettra pour le blockhaus de Madawaska une grande économie de temps et d'argent pour la recherche, le dessin et la fabrication de pièces spécifiques. Pour une reconstruction qui en vaille la peine on se doit d'être le plus authentique possible dans les matériaux et les procédures et le Fort Ingall peut nous être d'un aide inestimable dans ces domaines.

Rock Belzile Tel: 418-854-2375

C.E.D.E.M.

La revue de la Société Historique du Madawaska du 2 juin 1980 publiait la recherche de Georges Sirois sur la milice au Madawaska. La période que comprend sa recherche couvre les débuts de la milice au Madawaska et dépasse la période de construction du Fort en 1841. Cette activité militaire sécuritaire est reliée à ma recherche surtout pour l'information historique précieuse qui s'y trouve. J'ai inclus les pages que constituent la recherche de G. Sirois dans mon rapport. Cela nous sera sûrement utile plus tard.

LE BLOCKHAUS DE MADAWASKA

Dans une lettre adressée à Mme Hélène Martin en juillet 1988, M. John Vallillée mentionnait un livre, publié par les archives publiques d'Ottawa, qui contenait des plans et devis et de l'information relative au Fort de Madawaska.

J'ai commandé ce livre des archives publiques d'Ottawa et y ai découvert une mine d'information à propos du blockhaus du Madawaska. Il y avait dans ce volume les plans et devis du blockhaus, une reproduction de l'aquarelle de la peinture de P. Bainbridge ainsi qu'une étude comparative de sept blockhaus construits au Canada. J'ai relevé du livre les détails des différents éléments de construction attribués au blockhaus de Madawaska. L'information contenue dans les pages qui suivent est d'une grande importance si l'on entreprend une reconstruction.

Le livre Lieux Historiques Canadiens de Richard J. Young nous montre que l'information relative au blockhaus de Madawaska conservé aux archives d'Ottawa est considérable. Le livre nous donne déjà beaucoup d'information technique et architecturale mais des sources d'information, il n'a retenu que ce qui pouvait lui servir pour son livre. Je suis persuadé que

les réponses au sujet du blockhaus de Madawaska sont contenues dans ces archives et qu'au lieu de se creuser la tête pour essayer de raccorder les maillons de la chaîne on ferait bien d'aller passer quelque temps là-bas.

MADAWASKA, 1841

A stout wooden bridge of one arch spanned the Madawaska over the Falls, and conducted to a square blockhaus on a rocky ridge, which overlooked the surrounding country.¹

The building, which has the advantage of attaining a good fire in any direction, is 30 ft. square, inside dimensions [...] Three stories [...] basement story of rubble masonry, 3 feet thick, which contains a Magazine & Artillery Stores and provisions for 100 men, the whole of which are [sic] perfectly ventilated by Air holes through the masonry. The two upper stories are composed of pine logs, 15 ins. square dovetailed together at the angles, and secured with strong hardwood dowels. The first story is secured to the masonry by 16 strong iron scrub bolts, the end formed into a «t» & built into the wall, the upper story is secured to the lower by strong jagged bolts drawn through the logs at their intersections.

The roof of projecting angles are composed of the same timber as the walls, and are boarded and covered with [illisible] tin.

The basement story will be laid with 16 cedar beams squared to 12 ins. and the two upper stories with 13 x 10 inch pine at 18 ins. from centre to centre & securely framed to the sides of the building and the 3 floors laid with three inch pine plank grooved and tongued and secured with dowels. Four portholes are framed in the upper story and 8 horizontal loopholes and the lower story with horizontal loopholes, the openings filled with 2 inch pine glazed sashes and pine stoppers hinged under the loopholes to reduce the opening where required.

The floors are also supported by 5 strong posts secured in the rock, the centre one of which carries a brick chimney 2 ft. 6 ins. square. The middle story will be fitted up with two tiers of standing berths for 40 men in single beds and an apartment for an Officer.

Shelves and pin racks will be fitted round the interior of the walls of both stories and also the magazine and artillery store. The whole of the pine walls to be calked with hacklings of flax the interior lined with 1 inch boards grooved and tongued and the exterior and interior limewashed throughout. The communication from one story to another will be 2 inch pine step

ladders through the floors as shown on the plans, and the entrance to be by means of a moveable stepladder with the upper story and a rope ladder to use when necessary -

The masonry is made 3 ft. 11 ins. at the bottom and 3 feet at top which is perhaps better. The loopholes are continuous with a blank in the centre of the sides where I have caused the berths to be placed in lower floor instead of round the chimney which would have been too close to stovepipe and soothole. The upper story of berths only. There will be room for berths also in lower floor in case of need. 8 wooden berths are headed against the posts supporting floor; making in all 24 berths.

The exterior communication has been made by a stair which may be cut away if necessary about 2/3 of the height and a short moveable ladder at top. The rope ladder is on hand.²

4th Oct^{br}. 1841 [Devis présenté] for the construction of a blockhaus at the Little Falls on the Madawaska at its junction with the St-John's River, in the disputed territory; which has been built by order of the Comdr. of the Forces; [2 plans, 2 esquises et devis détaillés].³

The blockhaus is calculated to contain 50 men by putting 24 of them in berths and slinging hammocks for the remainder. Also there is accommodation for one officer.⁴

Relative to the destruction by fire, of the blockhaus, Madawaska [par l'éclair, en août 1855].⁵

DESCRIPTION ET RELEVÉ DES DÉTAILS DE CONSTRUCTIONS

«Le blockhaus construit en 1841 sur les rives de la rivière Madawaska est l'un des derniers ouvrages de ce type et peut-être aussi l'un des plus soignés. **SILA PERFECTION EXISTE EN CE DOMAINE, LE BLOCKHAUS DE MADAWASKA EN EST UN EXEMPLE.** Les murs de pierre du soubassement mesuraient 3 pi d'épaisseur. Deux cloisons de 2 pi d'épaisseur divisaient ce premier plancher, constituant un magasin, un entrepôt d'artillerie et une réserve pouvant loger une provision de vivres pour 100 hommes. Les deux étages supérieures étaient bâties en pièces de pin équarrées à 15 po de côté et aux extrémités en queue d'aronde maintenues par les chevilles de bois dur.

Le dernier étage était posé en diagonale sur l'étage inférieur. L'étage du milieu, muni de 24 couchettes de bois, avait servi principalement de chambre. Le dernier étage possédait des systèmes de maintien et de blocage pour les canons placés en face

des quatre embrasures. Si la foudre ne l'avait pas frappé en 1855, ce blockhaus **SERAIT, GRÂCE À SA CONCEPTION ET SA CONSTRUCTION PARTICULIÈREMENT SOIGNÉES, L'UN DES PLUS BEAUX OUVRAGES DU GENRE AU CANADA ET L'UN DES PLUS COMPLEXES EN AMÉRIQUE DU NORD**".

LES PALISSADES

"La palissade était la protection première et fondamentale du blockhaus, qu'il soit isolé ou compris dans un plus grand système de défense. C'est à cause des palissades qu'il a fallu doter le blockhaus d'un second étage. Généralement, les palissades étaient composées de pieux ou poteaux de cèdre de 10 à 14 pi de long taillés en pointe. Dans une tranchée creusée au-delà du niveau du gel, on installait une et parfois deux rangées de pieux. Des tirants de bois fixés par les clous ou des chevilles venaient consolider la palissade. La palissade était percée de meurtrières et parfois doublée d'une plate-forme permettant aux occupants de faire feu au-dessus des pieux. Entourée de fossés, la palissade se présentait comme un obstacle encore plus important aux assaillants qui avaient réussi à atteindre ces fossés. Aucun document historique ne signale la présence de palissades au blockhaus de Madawaska". La position du blockhaus sur son monticule rocheux, dominant les alentours, rendait une attaque surprise impossible. Il n'y avait pas lieu de creuser des tranchées ni de planter des pieux pour former une palissade car le terrain ne le permettait pas.

LES MURS

Le plus souvent, les murs des blockhaus étaient bâtis de grosses pièces de bois équarries, disposées horizontalement les unes sur les autres. Cette épaisseur de bois garantissait une certaine protection contre les balles de mousquet et les flèches. Afin de consolider le mur, les pièces de bois étaient jointes à intervalles réguliers par de longues chevilles de bois dur ou des tenailles. On utilisait divers matériaux pour combler des petits interstices entre chaque pièce, mais parfois les murs étaient plâtrés à l'intérieur, surtout si l'une des salles du blockhaus servait de caserne. À l'extérieur, un revêtement de planches à clin ou de bardeaux empêchait la détérioration trop rapide des murs. Parfois le revêtement des murs était remis à plus tard, faute de temps ou d'argent.

Tous les blockhaus n'étaient pas construits entièrement en bois; certains étaient construits en pierre et en bois comme ceux du canal Rideau, de celui de Madawaska ainsi que celui du Fort Wellington, construit totalement de pierre, à l'exception d'une galerie de bois, au niveau du troisième étage. Ces blockhaus construits en temps de paix étaient des fortifications

permanentes dont les plans et la construction avaient été plus soignés.

Deux étages du blockhaus de Madawaska reposaient sur un soubassement de 7 pi de haut, construit sur le roc, dont les murs de pierre non enfouis mesuraient 3 pi d'épaisseur. Les deux étages étaient faits de pièces de pin de 15 po de côté, assemblées par les chevilles de bois dur de 2 pi de long à tous les trois pieds. Le carré du rez-de-chaussée mesurait 30 pi de côté (dimension extérieur).

LES COINS

La construction en pièces de bois horizontales du début était liée à la connaissance des diverses techniques de construction des angles. Les blockhaus encore existants au Canada ont presque tous été construits selon la même technique. Dans deux cas seulement, les constructeurs semblent avoir préféré une autre méthode à celle de l'assemblage en queue d'aronde. Il s'agit des blockhaus de coteau du Lac et du Fort Edward. L'assemblage des coins du blockhaus de Madawaska était en queue d'aronde.

LES ENCORBELLEMENT ET LES MACHICOULIS

Les encorbellement et les machicoulis sont les éléments de défense archaïques qui donnent au blockhaus sa forme caractéristique. Le principe du machicoulis qui est dérivé des méthodes de défense médiévales, s'avéra fort approprié lors des premières luttes contre les Amérindiens. Des trous percés dans le plancher de l'étage en encorbellement permettaient aux occupants du blockhaus de faire feu sur les ennemis qui avaient réussi à passer les palissades et à atteindre le blockhaus. Les occupants pouvaient donc en dernier ressort se retirer à l'étage qui devenait ainsi l'élément clef de défense du poste.

L'étage au-dessus du rez-de-chaussée constituait en soi un élément important du système de défense du blockhaus. Étant plus haut que la palissade, cet étage permettait à une garnison armée de mousquets et de petites pièces d'artillerie de déchaîner une fusillade redoutable dans toutes les directions. Dans certains blockhaus, (celui de Madawaska est un bon exemple), le dernier étage était posé diagonalement sur l'étage inférieur, ce qui réduisait le nombre de machicoulis mais en revanche, permettait d'utiliser toute la puissance de feu du blockhaus de façon plus efficace.

Le dernier étage du blockhaus de Madawaska était posé en diagonale sur l'étage inférieur. À chaque angle, des meurtrières permettaient de tirer en direction du sol.

LES MEURTRIÈRES

Tous les blockhaus possédaient des meurtrières d'où les occupants pouvaient tirer sur l'ennemi, tout en restant protégés. Elles étaient évasées vers l'extérieur et à la base pour permettre un plus grand angle de tir. Le blockhaus de Madawaska avait huit meurtrières horizontales de 8 pi de long, séparées par les quatre embrasures. La disposition était la même à chaque étage. Les ouvertures étaient munies de fenêtres de 2 pouces d'épaisseur. Des volets de pin attachés par une charnière à la base des meurtrières permettaient de fermer les ouvertures en cas de besoin.

LES EMBRASURES ET L'ARTILLERIE

Tous les blockhaus comportaient des embrasures qui servaient à la fois pour l'aération et pour le tir au canon. Ces ouvertures évasées vers l'extérieur permettaient aux canons de pivoter pour obtenir un plus grand angle de tir. Les embrasures étaient généralement percées à l'étage, pour se trouver au-dessus de la palissade et pour augmenter l'efficacité des canons. Au rez-de-chaussée, les grandes ouvertures étaient placées généralement plus haut et tenaient lieu de fenêtres.

Le blockhaus de Madawaska possédait quatre embrasures de 2 pi 8 po de côté, percées au milieu de chaque côté. Aucun document historique ne fournit de précision quant à la nature de l'artillerie. Toutefois, le système de blocage prévu par les plans, à l'arrière de chaque embrasure, semble indiquer la présence d'un canon sur plate-forme circulaire.

LES TOITS

Tous les blockhaus possédaient la caractéristique toit incliné rendu indispensable par le climat canadien. Toutefois, chaque toit présentait certaines variantes, selon la forme du blockhaus. Les bâtiments carrés comme ceux du Fort Edwards, de St-Andrews, du Fort Wellington, de Narrows et de Madawaska avaient des toits pyramidaux. Dans ce cas, le toit était soutenu par un poinçon qui s'étendait de la base au faite.

Généralement, les toits étaient couverts de bardeaux de cèdre; celui de Madawaska avait reçu une couverture de tôle.

LES PLANCHERS

Les planchers de tous les blockhaus étaient composés de planches de bois mou d'une épaisseur de 2 po.

LE CHAUFFAGE

Au début, le chauffage était assuré par un feu de bois dans les cheminées. A la fin du XVIII^e siècle, l'utilisation des poêles se généralisa et une ou deux de ces merveilleuses inventions suffisaient à chauffer la plupart des blockhaus qui possédaient une cheminée de briques centrale.

UTILISATION DES PIÈCES ET RÉPARTITION INTÉRIEURE

Idéalement, le blockhaus devait se suffire à lui-même et devait rassembler dans un même bâtiment, une poudrière, une salle d'armes, un entrepôt et une caserne. Souvent les blockhaus devaient d'ailleurs assumer toutes ces fonctions même si, faute de temps et d'argent, elles n'avaient pas été prévues au cours de la construction. Le blockhaus était généralement considéré comme un ouvrage de défense extrêmement pratique, un des plus versatiles et des plus universels du genre, de construction facile et peu coûteuse.

A Madawaska, le rez-de-chaussée du blockhaus de trois étages fut construit en pierre. Un mur de 2 pi d'épaisseur divisait le rez-de-chaussée en deux pièces. La première servait d'entrepôt de vivres pour 100 hommes; l'autre était une poudrière et un entrepôt d'artillerie. Le deuxième étage du blockhaus était une caserne équipée de huit couchettes de bois appuyées contre les quatre colonnes de support de l'étage supérieur et de 16 autres couchettes adossées aux murs. En cas d'augmentation des effectifs, on pouvait aussi accrocher des hamacs. Le dernier étage était équipé, à l'arrière de chaque embrasure, d'un système de blocage pour un canon sur plate-forme circulaire.

CONCLUSIONS

La plupart des blockhaus canadiens étaient des fortifications temporaires, de construction peu coûteuse et facile, répondant le plus souvent à un besoin immédiat. Le blockhaus était un ouvrage de défense dont la construction rapide, à base de matériaux ordinaires, n'exigeait pas de main-d'oeuvre ou de capitaux considérables. Le blockhaus convenait donc à un grand éventail de cas différents et servait de poste isolé ou de réduit pour une batterie; il était érigé derrière des palissades, ou faisait partie d'un réseau plus complexe d'ouvrages permanents. Les blockhaus étaient avant tout des casernes pouvant résister aux balles de mousquets. Leurs dimensions, leurs formes et leurs détails de construction variaient en fonction des compétences et des particularités des constructeurs.

Bien que le blockhaus de deux étages du type pièce sur pièce ait été le plus courant, tous les blockhaus n'étaient pas construits selon le même plan. En dépit des variantes de forme et de fonction, le blockhaus était dans l'ensemble un ouvrage de défense isolé, de deux étages, habituellement construit de grosses pièces de bois équarries, disposées horizontalement; percé de mâchicoulis, de meurtrières pour les mousquets et d'embrasures pour les canons, il servait ordinairement de caserne pour un petit détachement de soldats. Mais un bon exemple est toujours plus clair qu'une définition à ce sujet, le blockhaus de Madawaska qui possédait toutes les caractéristiques, peut servir de point de référence.

Les blockhaus ont été largement utilisés en Amérique du Nord britannique, pour deux raisons étroitement liées. D'abord, étant donné l'immensité des territoires à défendre, le long des côtes atlantiques et le long de la frontière délimitée à l'intérieur par les voies d'eau, de nombreux petits postes étaient nécessaires pour protéger les collectivités locales et souvent pour conserver les voies de communications. Deuxièmement, le Parlement ne voulait pas dépenser de grosses sommes d'argent pour construire des fortifications permanentes dans les grands ports de l'Atlantique ou aux points stratégiques de la frontière. La plupart des blockhaus étaient donc des constructions temporaires, une sorte de compromis permettant de résoudre à la fois de problème de la sécurité et le manque d'argent.

A l'intérieur du Canada, les postes frontaliers, isolés ou doublés de batteries, servaient d'avant-postes ou d'intermédiaires entre des places fortes mieux défendues. Ces blockhaus défendaient le voisinage,

abritaient des petits détachements de soldats et protégeaient les diverses voies de communication et de ravitaillement. Ils étaient aussi les points de rassemblement de la milice locale. Dans les grands ouvrages de fortification des ports et des places fortes de l'intérieur, les blockhaus étaient généralement des solutions provisoires permettant de renforcer ces positions en période de crise, tandis que la construction des ouvrages définitifs dépendait de la suite des événements et de la décision de Londres.

MINISTÈRE DU TOURISME DES LOISIRS ET DU PATRIMOINE

Des bureaux de la section Patrimoine du Ministère, j'ai reçu une copie de la loi sur la protection des lieux historiques, une copie de la loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal, ainsi qu'un formulaire de demande de désignation des lieux historiques. C'est avec ce formulaire qu'il faudra travailler si l'on veut assurer une certaine protection à ce lieux historique d'importance. Préparer les documents, faire les contacts nécessaires, recueillir l'information nécessaire pourrait faire l'objet d'un projet pour cet été.

CONCLUSION

La recherche entreprise a été très productive. Ce n'est pas toujours le cas même si on y met beaucoup d'efforts. C'est souvent le hasard qui fait la différence. Il reste quand même beaucoup d'information à recueillir et j'ai dû abandonner le projet d'aller à Ottawa faute de temps. Je suis d'avis que si l'on veut compléter et avancer vers un projet de reconstruction, il faudra certainement passer par Ottawa pour retrouver tout ce qui serait indispensable à un tel projet.

Différents aspects de la recherche pourraient être entrepris dès maintenant. Au Fort Ingall, il y a les archives et le matériel qui a servi à la reconstruction du Fort qu'on met à notre disposition. On peut faire des relevés de quincaillerie, on peut ébaucher un plan de développement allant jusqu'à la mise en opération. On peut aussi commander et visionner des microfilms des archives d'Ottawa pour en retirer ce qui concerne le blockhaus. Ce travail est de longue haleine et peut être accompli par des étudiants cet été. On peut aussi s'occuper de la question de site historique protégé, etc.

Je recommande donc de former une équipe pour continuer la recherche entreprise et contribuer à l'élaboration d'un projet qui pourrait prendre une grande importance dans notre localité.